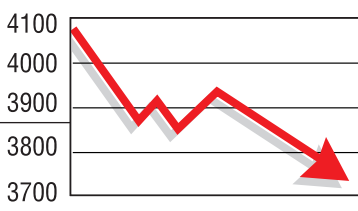


La Presse

Le premier journal en français d'Amérique



NASDAQ

Bourse
Une autre
journée noire
page E1

Cyclisme
Geneviève Jeanson
remporte la Flèche
Wallonne devant
l'élite européenne
page S4



Opinions
Vidéotron:
au tour de
Claude Chagnon
de s'expliquer
page B3



1 3 4 6 MONTRÉAL, JEUDI 13 AVRIL 2000 • 116^e ANNÉE, NO 173, 72 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DE QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢ / FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Manque de tact?



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Sonia Anne Méthot a eu la frousse de sa vie quand Héma-Québec lui a envoyé une lettre indiquant qu'elle était séropositive.

Une lettre d'Héma-Québec jette la panique dans une famille

MICHELLE OUMET

Le 21 janvier, le monde tranquille de Sonia Anne Méthot s'est effondré. En arrivant à la maison après sa journée au cégep, elle a ouvert une lettre « personnelle et confidentielle » d'Héma-Québec lui annonçant que son « résultat était positif pour le VIH (virus associé au sida) ».

Trois semaines plus tôt, toute fière d'avoir enfin 18 ans, elle avait décidé de faire don de son sang. Après avoir lu la lettre d'Héma-Québec, l'agence québécoise qui a remplacé la Croix-Rouge, elle a éclaté en sanglots. Prise de panique, elle s'est jetée sur le téléphone pour appeler sa mère qui s'est précipitée à la maison.

Même si la lettre précisait qu'une « épreuve de confirmation » avait donné un résultat « indéterminé » qui n'était ni positif ni négatif, la mère et la fille n'ont retenu qu'une chose, Sonia Anne était séropositive.

« Ne vous inquiétez pas, ajoutait Héma-Québec dans sa lettre. (...) Toutefois, comme ce résultat 'indéterminé' pourrait être significatif sur le plan médical, nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec votre médecin. »

Dans tous ses états, Mme Méthot a appelé son mari qui était en voyage aux États-Unis. Lui aussi a paniqué. « Je ne comprenais rien, ma femme pleurait. Elle me disait: 'J'ai une nouvelle terrible'. Ça a

pris deux minutes avant que je puisse lui dire calme-toi. »

M. Méthot était avec un médecin qui a tenté de le rassurer et il s'est fait expédier la lettre par télécopieur.

« L'effet est terrible, a-t-il raconté hier à La Presse. À Héma-Québec, ils n'ont aucune idée de l'état psychologique de la personne qui reçoit une lettre pareille. Elle peut se *câliser* en bas du pont Jacques-Cartier avant même de voir un médecin. »

M. Méthot, frémissant d'indignation, a appelé Héma-Québec et il les a copieusement engueulés. Lettre imbécile, procédé stupide, tout y est passé.

Voir **UNE LETTRE** en A2

La présidente d'ADM se lance aussi dans la récupération

ÉRIC TROTTIER

Nycol Pageau-Goyette étend ses tentacules. La présidente d'Aéroports de Montréal (ADM), qui vit des moments difficiles autant à la direction des aéroports montréalais qu'à la Société du parc des Îles de Montréal (SPI), se lance dans la récupération des canettes de boissons gazeuses.

Sans tambour ni trompette, l'une de ses compagnies, BGE inc., vient de conclure avec Recyc-Québec et le ministère de l'Environnement un accord qui lui permettra de gérer la nouvelle entente sur la consignation intervenue entre les embouteilleurs de la province et le gouvernement du Québec.

Cette entente, a expliqué hier le vice-président aux Finances de Recyc-Québec, Richard Boisvert, devrait permettre au gouvernement d'économiser cinq millions de dollars par année, puisque les embouteilleurs de la province ont enfin accepté de financer le « déficit » annuel engendré par le recyclage des canettes de boissons gazeuses.

Depuis une quinzaine d'années,

Recyc-Québec, auparavant le Fonds québécois de récupération, que Mme Pageau-Goyette a présidé au cours des années 80, finançait le recyclage de la façon suivante: l'organisme exigeait des embouteilleurs cinq cents pour chaque canette produite; les embouteilleurs se faisaient rembourser par les détaillants à qui ils livraient leurs canettes; les détaillants imposaient la consigne à leurs clients. Au retour des canettes vides, les détaillants devaient rembourser les cinq cents à leurs clients, et c'est Recyc-Québec qui payait ensuite les détaillants.

Voir **LA PRÉSIDENTE** en A2

Les faux pas de Chrétien embarrassent Ottawa

VINCENT MARISSAL

du bureau de La Presse, OTTAWA

Les faux pas du premier ministre Chrétien au Moyen-Orient embarrassent au plus haut point toute la classe politique canadienne en plus de semer le doute dans l'influente communauté juive.

Si certains députés de l'opposition font leurs choux gras des déclarations controversées de M. Chrétien en Israël, à Gaza et sur le plateau du Golan, la plupart de leurs collègues, incluant des libéraux, ne la trouvent pas drôle.

L'image du Canada, disent-ils, ne sortira pas grandie de cette visite officielle de 12 jours.

Le Congrès juif canadien et le Comité Israël-Canada n'entendent pas à rire non plus.

Inquiets, les dirigeants du Comité ont même demandé mardi des éclaircissements au gouvernement canadien, qui a dû les rassurer en affirmant que la politique officielle

du Canada à l'égard d'Israël n'a pas changé.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, lui-même ancien premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères, suggère à Jean Chrétien de feindre une « maladie diplomatique » et de revenir au pays au plus vite avant de faire plus de casse.

« C'est une vraie honte, a lancé le chef conservateur hier matin. Ses collègues du cabinet devraient le rappeler d'urgence. Ils ont un problème, mais le Canada aussi. Ce qu'un premier ministre dit à l'étranger a beaucoup de poids. »

De tous les politiciens canadiens, Joe Clark connaît mieux qui quiconque les dangers qui guettent un premier ministre imprudent dans le champ miné de la diplomatie au Moyen-Orient.

Voir **LES FAUX PAS** en A2

■ Autre texte en page B1

Rubriques

Arts et spectacles..... E1 à E4	Mots croisés..... C4 et S10
- télévision..... D6	Mot mystère..... C3
Bandes dessinées..... C3	Opinions..... B3
Bridge..... C5	Petites annonces..... C2
Cyberpresse..... B11	- immobilier..... C2 à C4
Décès..... C7	- marchandises..... C4
Économie..... E1 à E11	- emplois..... C4
Feuilleton..... C5	- automobile..... C5 et C6
Êtes-vous observateur?..... C2	- affaires..... E4
Horoscope..... C6	Politique..... B1, B4 à B7
Loteries..... A2 et B11	Sortir..... cahier D
Monde..... C1 et C8	Quoi faire..... D10

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 4, min. 0
Cahier Sports,
page 16



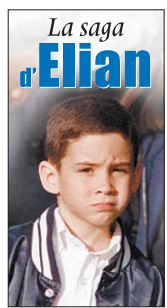
Juan contre Juanita

RIMA ELKOURI
MIAMI

Si Juan Miguel Gonzalez s'appelait plutôt Juanita, le petit Elian serait sans aucun doute déjà dans ses bras, à Cuba.

Voilà ce qu'ont plaidé, hier, à Miami, une quarantaine de papas outrés du traitement accordé au père du petit Elian.

« Pourquoi se complique-t-on la vie comme ça? L'affaire est pourtant simple! La mère est morte. L'enfant a un père. Le père l'aime. Il a le droit de vivre avec son fils! » dit Ira Teller, un papa floridien qui n'hésite pas à crier au « sexisme ». Divorcé depuis 1989, l'homme soutient qu'on lui a volé sa fille, de la même façon qu'on tente de priver Juan Miguel Gonzalez de son fils Elian.



M. Teller a été créée en 1977 par des pères divorcés.
Voir **JUAN** en A2

Devant la demeure du grand-oncle du jeune rescapé de la mer, dans la Petite Havane, une manifestation n'attend pas l'autre.

Après les Mothers Against Repression, le groupe de mamans qui a prié hier matin pour le bien-être d'Elian, c'était ainsi au tour des Dads Against Discrimination, en après-midi, d'ajouter leur grain de sel au débat, en récupérant l'histoire à leur façon.

L'association à laquelle appartient M. Teller a été créée en 1977 par des pères divorcés.

CITEC: c'est confirmé!

Un rapport de vérification comptable confirme des irrégularités dans la gestion de l'Institut canadien de tourisme et de commerce électronique (CITEC), situé à Shawinigan. Deux membres du conseil d'administration ont ainsi reçu des salaires de plus de 150 000 \$ sans entente d'embauche; des jetons de présence de 500 \$ par réunion, etc.

Nos informations en page B1

LE SPÉCIALISTE SONY AU QUÉBEC

SONY CCDTRV 87

- Caméra vidéo Hi 8XR,
- 440 lignes résolution horizontale
- Écran de 2,5 po et lampe intégrée
- Ø LUX en super " Night shot "
- Zoom numérique 360x - optique 20x

Incluant : cassette HI-8 mm, pile, adaptateur AC et vidéo



969⁹⁹⁹

SONY DCRPC 100

- Caméra vidéo mini DV
- Mode photo mega pixels (1 152 x 864)
- Lentille " Carl Zeiss "
- Zoom numérique 120x - optique 10x
- Mémoire amovible "memory stick"

Incluant : carte 4 MO, pare-soleil, pile, adaptateur AC et vidéo



2 799⁹⁹⁹

SONY MVCFD 83

- Appareil numérique
- Résolution 1 216 x 912 pixels
- Support d'enregistrement sur disquette 3,5 po
- Zoom numérique 6x - optique 3X

Incluant : pile, Li-ON et chargeur



969⁹⁹⁹



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 27 avril 2000 • Les photos peuvent différer.



Suites de la une

La présidente d'ADM se lance aussi dans la récupération

LA PRÉSIDENTE / Suite de la page A1

Mais voilà, pour encourager le recyclage, le gouvernement a ajouté une sorte de « prime à la performance » de deux cents la canette, versée aux détaillants qui récupéraient plus de 77 % de leurs contenants de boissons gazeuses. C'est cette prime qui entraînait un « déficit » annuel d'environ cinq millions, à Recyc-Québec.

Depuis trois ans, le ministère de l'Environnement et Recyc-Québec avaient toutefois décidé que ce sont les embouteilleurs qui devraient payer la note. Normal, ce sont leurs contenants. Ces derniers ont fini par accepter le principe, en autant qu'ils obtiennent la mainmise sur la gestion de la consigne.

Recyc-Québec leur ayant accordé cette requête, les embouteilleurs ont donc confié à BGE, présidée par Mme Pageau-Goyette, la tâche d'administrer tout le système. La gestion du même système coûtait auparavant entre

500 000 \$ et 600 000 \$ à Recyc-Québec, a précisé M. Boisvert.

Mme Pageau-Goyette, qui semble être de tous les conseils d'administration, de toutes les présidences, aura-t-elle le temps de s'occuper de cette nouvelle tâche? « L'entente est assortie de conditions sévères, a expliqué Richard Boisvert. Recyc-Québec continue de fixer le montant de la consigne; nous allons aussi déterminer quels seront les contenants consignés. Enfin, nous avons mis sur pied un système de surveillance qui permet de nous assurer que la récupération des canettes ira en augmentant. Autrement, BGE se verrait imposer des pénalités qui coûteraient plus cher que ce que rapportent les consignés. »

Pour le reste, Mme Pageau-Goyette, qui a décidé d'un emploi du temps très chargé, n'a pas voulu répondre aux questions de *La Presse*: « Elle n'est pas disponible », a sèchement expliqué sa porte-parole, à ADM, Marie-Andrée Bastien.

Outres ses fonctions à ADM (qui lui rappor-

tent près de 200 000 \$ par année) et à la SPI (où elle est « bénévole »), Mme Pageau-Goyette, véritable femme-orchestre, occupe son temps entre différents conseils d'administration, notamment à Stella-Jones (structures industrielles de bois traité), à Hydro-Québec Capi-Tech (société de capital de risques), à Total Containment (un fabriquant américain de réservoirs), au Fonds de solidarité de la FTQ et au groupe LGS (une société-conseil en informatique).

Mme Pageau-Goyette vit, depuis plusieurs mois, une crise de confiance sur sa gestion à ADM et à la SPI. On lui reproche son manque de transparence, d'avoir accordé d'importants contrats (de la SPI) à des amis, sans appels d'offres, etc. Le vérificateur général de la Ville de Montréal a même ouvert une enquête, tandis que Mme Pageau-Goyette a dû se rendre à Ottawa, en début de semaine, pour défendre ses décisions les plus controversées à la direction d'ADM.

Les faux pas de Chrétien embarrassent Ottawa

LES FAUX PAS / Suite de la page A1

M. Clark, brièvement premier ministre en 1979, y a lui-même goûté quand il a voulu démenager l'ambassade du Canada de Tel-Aviv à Jérusalem. Il se souvient encore du tollé du monde arabe et reconnaît humblement qu'il avait commis une erreur.

Les conservateurs ne sont pas les seuls à réclamer le retour du premier ministre.

« Il faudrait le ramener ici et lui mettre un large ruban gommé rouge sur la bouche, c'est très gênant pour le Canada ce qui se passe là-bas », indique le leader de l'opposition par intérim, Deborah Grey.

L'ancien chef réformiste et candidat à la direction de l'Alliance canadienne, Preston Manning, affirme pour sa part que Jean Chrétien devrait s'en tenir à des considérations sur la météo plutôt que de s'aventurer sur des terrains glissants.

« On avait remarqué aux Communes qu'il est incapable de suivre un texte, mais il n'existe pas d'endroit plus dangereux que le Moyen-Orient pour se mettre à improviser », dit M. Manning.

Le chef du NPD, Alexa McDonough, croit également que M. Chrétien devrait revenir avant d'embarrasser davantage les Canadiens.

« Normalement, dit-elle, le premier ministre voyage à l'étranger pour promouvoir l'image du Canada, mais ce qu'il a dit cause plutôt un énorme embarras à ses collègues et aux les Canadiens. »

Outre le vice-premier ministre Herb Gray, qui a dû prendre la défense de son chef en Chambre, la plupart des libéraux rencontrés hier ont évité de commenter officiellement les événements des derniers jours.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, est à Genève. Son collègue des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a refusé de répondre quand on lui a demandé mardi si son patron avait gaffé en approuvant la stratégie de déclaration unilatérale d'indépendance des Palestiniens.

Seul Pierre Pettigrew, ministre du Commerce international, semble trouver un bon côté aux déclarations du premier ministre.

« Je pense, a-t-il dit hier, que le premier ministre fait son travail avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Je peux vous dire que ça va attirer l'attention sur le Canada. »

Le passage de M. Chrétien dans la région aura même des retombées positives pour la prochaine mission commerciale dans cette région, affirme M. Pettigrew.

« Je vais certainement me faire un plaisir de suivre (M. Chrétien) dans quelques mois pour que les gens d'affaires récoltent les fruits de l'attention particulière qui a été accordée au Canada », conclut-il.

GARNIER

Précision

■ M. Mitchell Gattuso n'est pas propriétaire de la compagnie Construction Garnier, contrairement à ce que nous avons écrit dans un article publié en page A6 de notre numéro de mardi. Il n'en est que le conseiller juridique, a-t-il expliqué. Nos excuses.

Une lettre d'Héma-Québec jette la panique dans une famille

UNE LETTRE / Suite de la page A1

Pendant ce temps, Sonia Anne repassait constamment son passé dans sa tête, comme un vieux film usé. Pas de drogue, un ami stable qui avait passé un test de dépistage du sida, un tatouage, mais fait dans un endroit fiable. Elle se rappelait que l'aiguille était emballée dans un sac stérile. Comment ça, séropositive? Elle ne comprenait pas. « Je me sentais vraiment mal, je me disais que je ne pourrais jamais fonder de famille et que j'allais mourir. »

Assise dans la cuisine de la maison familiale, un modeste duplex dans le quartier Saint-Michel, Sonia Anne se rappelle sa peur et l'attente interminable. Son père a viré le monde à l'envers pour trouver un médecin qui lui a fait passer un test. Une semaine plus tard, elle avait le résultat: négatif. Sonia Anne n'était pas séropositive. La vie pouvait continuer.

Pourquoi une lettre aussi alarmiste? Pourquoi ne pas appeler les gens et les rencontrer?

— Parce qu'on ne veut pas les inquiéter, a répondu le porte-parole

d'Héma-Québec, André Ménard.

— Mais vous les inquiétez avec votre lettre.

— Si j'appelle, je n'ai pas de preuve légale que je parle à la bonne personne. Si on leur donne un rendez-vous, ils vont s'inquiéter. Nous croyons que la lettre est la manière la plus humaine de fonctionner.

M. Ménard ajoute que les tests de dépistage sont tellement sensibles que des faux positifs sont parfois détectés. Il y en a environ 900 par année et ils reçoivent tous la même lettre. Très peu d'entre eux sont vraiment séropositifs.

La clinique Actuel, spécialisée dans les MTS et le sida, est étonnée par le procédé. « C'est alarmant de recevoir une lettre comme ça, a dit le Dr Harold Dion. Héma-Québec ferait mieux de rencontrer la personne pour baisser son taux d'angoisse. À l'Actuel, nous n'utilisons ni les lettres ni le téléphone. »

Le Collège des médecins n'est pas scandalisé par le procédé. Au contraire. « Il faut informer les gens des résultats et la manière utilisée par Héma-Québec est adéquate », a dit une porte-parole, le Dr Marguerite Dupré.

Juan contre Juanita

JUAN / Suite de la page A1

Ils estiment que les politiques sociales des États-Unis briment leurs droits les plus fondamentaux. Les mamans ont toujours tout, les papas n'ont jamais rien, soutiennent-ils. « Laissez-nous jouer notre rôle de père! » martèle M. Teller.

« Ce n'est pas une question de politique. C'est une question de droit. Les droits d'un père et de son fils. L'enfant a été kidnappé par sa mère! » renchérit Dean Tong, membre de la même association. Cette affirmation lui a valu d'être qualifié de « communiste » par des manifestants cubano-américains de la Petite Havane. L'insulte suprême pour M. Tong, invité par les policiers à se tenir à l'écart de la foule, afin d'éviter que le débat ne s'enflamme davantage. « Vous vous imaginez, moi, un communiste? » demande l'homme d'affaires cravaté, rouge de colère.

Malgré la pluie qui s'est abattue toute la journée, hier, sur Miami, bien des manifestants cubains qui vouent un culte à Elian n'étaient pas près de lâcher prise. Réfugiés sous une grande toile, à quelques pas de la désormais célèbre maison de stuc blanc de Lazaro Gonzalez, ils ne veulent surtout pas croire

que la timide salutation de la main envoyée par le petit Elian hier midi était sans doute un adieu, et non un « au revoir ».

L'enfant a été conduit à la résidence de soeur Jeanne O'Laughlin, à Miami Beach, qui joue un rôle de médiatrice dans cette affaire. La religieuse, amie de la ministre de la Justice Janet Reno qui est venue la rejoindre en soirée, est chargée de créer un rapprochement entre la famille de l'enfant vivant à Miami et son père, frustré par la lenteur du processus de réunification.

Janet Reno doit quant à elle s'entretenir avec les proches du petit garçon et avec des dirigeants de la communauté des exilés cubains. Elle a l'intention « de faire tout son possible » pour régler cette affaire, a précisé le département de la Justice. Elle se rend compte des difficultés, « mais pense qu'elle est la personne qui peut y arriver ».

Sa visite retarde temporairement une lettre que le gouvernement des États-Unis envisageait d'envoyer aux proches d'Elián, pour leur dire où et quand céder la garde de l'enfant.

Après quatre mois de tergiversations, le retour du petit *balsero* à Cuba semble donc inévitable. Mais une foi inébranlable anime encore les manifestants cubano-américains

de la Petite Havane. « Le Seigneur est avec nous! » lance Antonio Albanez, un manifestant de 41 ans portant des menottes et une chaîne, symbolisant la répression sous le régime castriste. « Si Elian est renvoyé à Cuba, je retourne aussi et nous ferons là-bas un Nouveau Jérusalem! » clame-t-il, à la manière d'un *preacher*.

« C'est Dieu qui a sauvé l'enfant de la mer. Et c'est Dieu seul qui peut le sauver encore. Rappelez-vous, le petit était seul en mer, menacé par les requins, protégé par les dauphins », dit Roberto Aspuru, un homme d'affaires cubain qui vient manifester presque tous les jours depuis quatre mois devant la demeure du « miraculé ». « Ce n'est pas l'homme qui décidera du sort du petit. C'est le Seigneur », ajoute-t-il, en retenant ses larmes.

« Hier, soir, j'ai lu des psaumes de la Bible et j'ai demandé à Dieu de faire quelque chose pour Elian », confie Edilia Hernandez, une pharmacienne de 41 ans, qui n'a que des histoires d'horreur à raconter à propos de Cuba.

« Les Cubano-Américains sont blessés, insiste-t-elle. Renvoyer cet enfant, c'est comme me donner un coup d'épée en plein cœur. J'ai mal. J'aime profondément Elian. Je l'adopterais, si on me le permettait. »

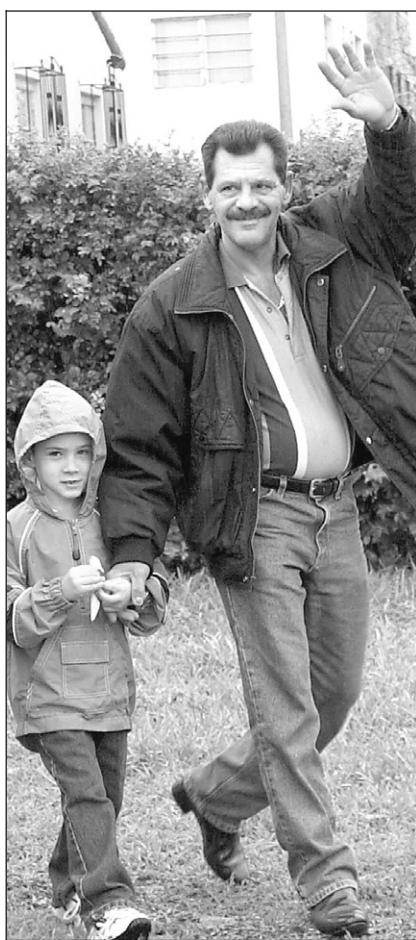


PHOTO AP

Le petit Elian a été photographié en compagnie de son grand-oncle Lazaro, à l'extérieur de sa résidence de Miami, hier.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 219
à quatre chiffres : 2555
6/49: 10 29 34 42 46 47 Compl. 40
Extra: 2 8 0 9 5 9

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maison neuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Saint-Eustache: salle Christ-Roi, 367, rue Godard, de 10 h à 20 h 30.
Objectif: 400 donateurs;
■ à Granby: cégep, petit gymnase, 50, rue Saint-Joseph, de 9 h 30 à 15 h 30.
Objectif: 140 donateurs;
■ à Montréal: Lower Canada College, cafétéria, 4090, rue Royal, de 14 h à 19 h 30.
Objectif: 90 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

La troisième dimension sans lunettes et sans masque

■ Dimensional Media, une compagnie de la Silicon Alley new-yorkaise, a mis au point une technologie qui permet d'afficher des images en relief apparaissant en dehors de l'écran, et ce, sans lunettes spéciales ni casque à images virtuelles. DMA soutient que son système ne crée aucune distorsion: deux personnes côte à côte voient exactement la même chose, au centimètre près. Une telle précision explique qu'on s'y laisse si facilement prendre. L'équipe de recherche de DMA s'est engagée dans une course folle vers un nouveau Graal de l'informatique: l'écran 3D. Plus besoin de gadgets, les objets 3D virtuels débarquent dans l'univers réels à l'oeil nu. Bien sûr, avec cette nouvelle saveur de réalité virtuelle reviennent immanquablement les prédictions futurologiques habituelles: des médecins pourraient opérer un patient virtuel, des architectes pourraient visiter leur dernière création, etc. À lire demain dans la page Cyberpresse.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

La saga du petit naufragé cubain vous passionne-t-elle?

La Ville de Montréal a-t-elle raison de ne pas procéder à déneigement des rues de la municipalité?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 61 %
Non: 39 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Île de Montréal



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Abraham Reichmann (à d.) se dit intéressé à acquérir La Ronde, mais uniquement comme complément d'un Technodôme érigé quai Bickerdike, à l'ouest du Vieux-Port. À gauche, Albert Reichmann, frère et associé d'Abraham dans le projet du Technodôme.

Les Reichmann veulent être fixés

Soit le Port leur cède le terrain convoité, soit le Technodôme s'en va

MARIE-CLAUDE GIRARD

S'ils n'ont pas de réponse du Port de Montréal d'ici un mois ou deux au sujet du terrain qu'ils convoitent, les promoteurs du Technodôme abandonneront leur projet à Montréal.

C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse* Abraham Reichmann — propriétaire avec son frère Albert de la compagnie Heathmount Arts & Entertainment —, qui veut construire avec la Société générale de financement un mégacentre de divertissement d'un milliard sur le quai Bickerdike, à l'ouest du Vieux-Port.

Le porte-parole de la famille Reichmann contredit ainsi les propos du président du Port de Montréal, Dominic Taddeo, qui déclarait mardi qu'un délai de plusieurs

mois ne mettrait pas le projet en péril.

M. Taddeo a raison lorsqu'il dit que plusieurs mois ne changeront rien dans un projet de cette importance, souligne M. Reichmann. Mais ce délai s'est déjà écoulé, s'empresse-t-il d'ajouter. « Nous avons déjà attendu. Nous avons fait une offre il y a dix mois. » Depuis les premières démarches, 16 mois se sont écoulés. La première rencontre avec Saulie Zajdel, responsable du développement économique

à la Ville de Montréal, remonte à un an et demi.

L'homme d'affaires dit comprendre que le Port veuille étudier attentivement le projet. « Nous tentons de voir si nous pouvons régler ça. On ne blâme pas le Port », a indiqué le porte-parole de la famille Reichmann, de passage hier à Montréal.

Mais il est temps que le projet démarre, dit-il. « On est sérieux. Nous avons d'autres projets dans d'autres pays. » Les promoteurs prévoient ouvrir le Technodôme de Montréal avant celui de New York. L'inverse ne serait pas aussi efficace, estime M. Reichmann. Il insiste sur sa volonté de lancer le projet à Montréal. « Nous sommes une famille canadienne. »

Pour les Reichmann, l'emplace-

ment est crucial. Le quai Bickerdike est facilement accessible et est bien situé, près du centre-ville où logent les touristes, souligne M. Reichmann. Ces aspects pourraient inciter les touristes à prolonger leur séjour d'un jour ou deux, dit-il.

Tout en menaçant de laisser tomber le projet de Technodôme, M. Reichmann se dit aussi intéressé à acquérir La Ronde, mais uniquement comme complément au Technodôme du quai Bickerdike. « La Ronde a beaucoup de potentiel », dit-il, mais le Technodôme ne pourrait pas y loger.

La Ronde est à vendre, a confirmé le maire de Montréal récemment. Pierre Bourque souhaite que le parc d'attraction passe à des investisseurs québécois ou canadiens plutôt qu'à des entreprises étrangè-

res, les seules intéressées jusqu'à maintenant.

Lorsque Heathmount a commencé à explorer Montréal pour le projet de Technodôme, le parc d'attractions de l'île Notre-Dame était au nombre des emplacements envisagés, tout comme le Technoparc, près de l'autoroute Bonaventure, et le quai Bickerdike.

Le terrain a été jugé trop petit et l'accès moins facile. Le Technodôme nécessiterait plus d'espaces de stationnement que n'en compte La Ronde. En construire de nouveaux réduirait l'espace récréatif, estime-t-on. Pour être viable, le mégacentre doit attirer une masse critique de visiteurs. Les promoteurs espèrent attirer annuellement quelque 6 millions de visiteurs payants.

Le cadavre abandonné de la Petite-Patrie identifié

HUGO DUMAS

Le cadavre abandonné mardi soir sur un banc de neige en bordure d'une rue de la Petite-Patrie était celui d'un homme de 78 ans, mort vraisemblablement de complications liées au diabète. La victime a été formellement identifiée hier, mais les policiers n'ont pas divulgué son nom.

L'autopsie pratiquée hier a révélé que le septuagénaire était mort de « causes naturelles », indique l'agent Christian Émond du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Le corps présentait des plaies aux jambes, probablement un début de gangrène, mais n'a pas été violenté.

La scène avait de quoi surprendre mardi soir, rue de Bellechasse. Au vu et au su des résidents du quartier, un homme d'une quarantaine d'années poussait un petit lit pliant sur lequel était couché un cadavre. Pas même un drap ne le couvrait. Le promeneur souffrait, semble-t-il, de troubles psychiatriques. Il portait un léger survêtement de sport.

Entre l'avenue Christophe-Columb et la rue Boyer, vers 19 h, une roulotte s'est accidentellement détachée du petit chariot, empêchant

le quadragénaire de poursuivre sa route sur le trottoir. Réaction du marcheur? Il a tout simplement placé le corps du septuagénaire sur un petit banc de neige devant le 1025, rue de Bellechasse, puis est reparti sans laisser de carte de visite, selon ce que des témoins ont confié à la police. Des passants lui ont demandé de rester sur place. Le quadragénaire aurait répondu qu'il était fatigué de s'occuper de la victime. Il est parti à pied. Des citoyens ont alors composé le 911.

À l'arrivée des ambulanciers d'Urgences Santé, le septuagénaire était mort depuis un certain temps.

Tard hier soir, les policiers n'avaient toujours pas retrouvé le promeneur, un homme aux cheveux courts, mesurant cinq pieds et six pouces. Il aurait un lien familial avec la victime, ce que la police a toutefois refusé de confirmer hier soir.

Pourquoi l'homme trimballait un cadavre? Quelle était la relation entre les deux hommes? Beaucoup de questions, peu de réponses. Un mystère entourait toujours cette étrange affaire hier. Les policiers n'ont laissé filtrer que très peu de renseignements sur les protagonistes.

L'est du Québec affronte une tempête de neige

Presse Canadienne
SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Avril a réservé une surprise aux résidents de l'est de la province qui devront, eux aussi, sortir leurs pelles. La région est balayée par une importante tempête de neige qui doit prendre fin cet après-midi.

Environnement Canada prévoit des accumulations de 15 à 20 centimètres dans le Bas-Saint-Laurent tandis que la Gaspésie et l'est de la Côte-Nord devraient recevoir de 20 à 40 cm de nouvelle neige. Des vents forts du nord-est causeront de la poudrière sur toutes les régions, jusqu'en mi-journée. Des avertissements de neige abondante et de poudrière ont d'ailleurs été émis pour l'ensemble du territoire est-québécois.

En début de soirée, hier, Gaspé croulait déjà sous plus de 27 centimètres de neige, parfois à raison d'une accumulation de 5 cm par heure. Des écoles ont même été fermées à l'extrémité de la péninsule.

Les conditions climatiques difficiles ont forcé la Société des traversiers du Québec à annuler une traversée vers Matane en fin de journée. Le *Camille Marcoux*, qui se dirigeait vers Godbout, a dû accoster à Baie-Comeau pour y passer la nuit. Le navire a essuyé des vagues hautes de cinq mètres et des vents de 50 noeuds, au grand dam des passagers.

La Sûreté du Québec rapportait plus d'une trentaine d'accrochages et de dérapages, en fin de journée hier. « Ces accidents sont attribuables à la chaussée glissante, précise Claude Ross. La poudrière forte contribue largement à détériorer les conditions routières. »

Pour sa part, Transport Québec rapportait des conditions difficiles et une visibilité variant de réduite à nulle, tant sur la 132 que sur la 138 et la 299.

Tout un changement par rapport à dimanche, alors qu'on observait des records de chaleur dans l'Est québécois (19,5°C à Cap-Chat).

49⁹⁹\$

Chic! Les chemises sont en promotion!

Élégantes et distinguées, les indispensables de la saison sont présentement en solde à 49,99\$, prix courant 65\$.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
 CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
 PLACE STE-FOY (418) 652-4537
 www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

2644139

Actualités

La liste des patients en attente d'une chirurgie s'allonge

Le député libéral de Vaudreuil établit cette liste à près de 100 000 personnes, ce que confirme Mme Marois

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Quelque 99 300 patients sont en attente d'une chirurgie au Québec, a révélé hier à l'Assemblée nationale le député libéral de Vaudreuil, Yvon Marcoux.

La ministre de la Santé, Pauline Marois, a reconnu l'exactitude des données. Mais, des efforts sont faits pour réduire ces listes d'attente et améliorer la situation, a-t-elle plaidé.

Selon les données rendues publiques par le député Marcoux, 28 100 personnes étaient en attente d'une chirurgie avec hospitalisation et 71 200 autres attendaient pour une chirurgie d'un jour. Dans certains secteurs comme en orthopédie, la liste d'attente comptait jusqu'à 6600 noms.

M. Marcoux a fait remarquer que la liste, qui date de décembre 1999, comptait 10 000 patients de plus qu'un an auparavant, ce qui lui fait dire que « la situation s'est détériorée substantiellement ».

La ministre Marois a répliqué que 62 millions additionnels, dont

40 millions cette année, ont été débloqués afin de réduire ces listes d'attente en chirurgie.

Le problème, selon elle, vient de ce que les demandes en chirurgie ont subitement haussé depuis un an. Par exemple, la hausse des demandes pour une chirurgie des cataractes a été de 30 pour cent. Elle a atteint huit pour cent en orthopédie ou quatre pour cent en chirurgie cardiaque.

« Nous avons amélioré la situation, mais notre liste d'attente continue de progresser parce que la demande est encore plus haute que les ressources que nous avons rendues disponibles », a dit la ministre de la Santé.

Dans certains secteurs par contre, le temps d'attente est moins long. C'est le cas des opérations pour hémodyalise ou angioplastie.



La ministre Pauline Marois

PHOTO PC

Par ailleurs, devant la commission parlementaire qui analysait les budgets annuels du ministère de la Santé, Mme Marois a indiqué les

trois priorités de son ministère pour la présente année financière.

D'une part, le gouvernement veut améliorer les services à la po-

pulation, grâce notamment à l'injection de 200 millions additionnels dans les services directs.

L'argent ira principalement dans les urgences des hôpitaux, dans les centres d'hébergement et pour le maintien à domicile, a expliqué la ministre.

Le deuxième objectif du ministère vise à assainir les finances des établissements. Un comité de travail a été mis sur pied pour revoir les allocations versées à chaque établissement du réseau.

Enfin, la ministre a réclamé que les établissements travaillent plus en réseau afin d'offrir des services plus intégrés.

Mais le porte-parole de l'opposition libérale, le député de Vaudreuil Yvon Marcoux, a rappelé que le réseau avait subi des coupes budgétaires de 2,2 milliards depuis cinq ans.

Des situations aberrantes continuent à se produire comme la mise à la retraite de 259 médecins l'an dernier ou le paiement de 193 000 heures non travaillées à des employés mis en disponibilité, a signalé le député.

Des hommes s'estiment victimes de sexisme à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les hommes qui pratiquent la profession d'infirmier sont-ils victimes de sexisme au sein d'une profession dominée très majoritairement par des femmes ?

C'est la question que pose un infirmier, Mario Marchand, qui a accepté de briser le silence sur cette question après avoir vainement tenté de faire modifier le nom de la revue de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), *L'Infirmière du Québec*, par *L'Infirmier et l'Infirmière du Québec*, lors de la dernière assemblée générale de l'Ordre en novembre dernier.

« J'ai eu droit à un refus massif et agressif de la part des déléguées

présentes. Depuis que j'ai commencé à oeuvrer dans cette profession, il y a dix ans, j'ai réalisé que nous les hommes, qui sommes environ 6000 sur 60 000, sommes pas mal tassés dans la profession », confie-t-il.

M. Marchand cite le cas d'un infirmier qui a été refusé à un poste en soins maternels et infantiles sous le prétexte qu'un homme n'est pas à sa place pour conseiller par exemple les jeunes mères sur l'allaitement.

« Encore récemment, alors que l'Ordre faisait du recrutement auprès des étudiants afin de les orienter vers cette formation, des affichettes publicitaires montraient des infirmières mais pas d'infirmiers

comme si les hommes en étaient exclus. Pourtant tout le monde se plaint de la carence d'infirmières et d'infirmiers dans les hôpitaux », ajoute-t-il.

L'infirmier qui oeuvre au CLSC Norman-Bethune rappelle qu'autrefois la profession médicale était dominée très largement par les hommes, mais que depuis cette période, les femmes ont rattrapé leur retard puisqu'elles forment la moitié des effectifs. « Personne ne met en cause leur compétence parce qu'elles sont des femmes », dit-il. Selon lui, les hommes, parce qu'ils ne se sentent pas complètement acceptés dans la profession, ont tendance à quitter les soins pour plutôt occuper des postes dans

l'administration ou des postes au sein des bureaux syndicaux.

La présidente de la FIIQ, Jennie Skene, reconnaît que les infirmiers, même s'ils ne représentent que 8 % du membership, occupent 20 % des postes dans les instances syndicales.

Mme Skene s'est dite étonnée d'apprendre l'existence d'un malaise ressenti par les infirmiers dans la profession. « Cela se peut que des personnes se sentent blessées parce que le genre féminin prend beaucoup de place dans la profession. J'espère qu'on pourra l'exprimer et qu'on pourra en débattre publiquement », en montrant une ouverture à des changements, au rythme de l'évolution de la société.

« Dans nos textes internes, on utilise toujours le féminin afin d'éviter la lourdeur. C'est une pratique admise. Au début des années 1980, la convention collective était masculinisée en totalité. Aujourd'hui, c'est l'inverse, elle est complètement féminisée », explique-t-elle.

À l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, aucune responsable n'était disponible pour commenter la situation. Cependant une personne qui n'a pas voulu être identifiée nous a référé à la politique rédactionnelle de la revue *L'Infirmière du Québec*. Celle-ci précise que le genre féminin est utilisé dans la rédaction des textes mais qu'il ne se veut aucunement restrictif à l'endroit des infirmiers.

Des saloperies de bestioles

Les trois minous de Marguerite têtent dans le salon. Ils ne savent pas que c'est leur dernière tétée. Ils ont cru à un jeu quand je les ai mis dans la cage. Ils ne se sont pas inquiétés non plus quand j'ai démarré l'auto. J'avais posé la cage sur le siège du passager. Repus, ils se sont endormis presque aussitôt.

Je m'interdisais d'être triste en me disant fuck, arrête, c'est juste des saloperies de bestioles. Mais je ne suis pas très doué pour la distanciation. Quand je conduisais mon ami Bob à l'hôpital pour sa chimio, je m'interdisais aussi d'être triste en me disant fuck, arrête, il ne va peut-être pas mourir. Bob aussi somnolait sur le siège du passager. Le truc, c'est de conduire détaché, en essayant de faire passer la route entre sa douleur et soi. Mais pour moi ça marche jamais. Je suis nul zen.

Dans la première maison, rue Marquette, il y avait deux petits garçons dont un qui s'appelle Alexis, c'était sa fête, huit ans. Quand je lui ai donné le minou, il a dit : « Oh ! il est tout petit. » C'était un très bel appartement mais la lumière des toilettes était brûlée, fait que je n'ai pas trouvé les kleenex, j'ai reniflé deux ou trois fois et j'ai dit aux gens, bon ben, c'est ça, faut que j'aille livrer les autres. Juste avant de sortir, j'ai aperçu le petit minou entre deux fauteuils. J'ai fait comme si je ne le connaissais pas. Savez ce que j'aimerais dans ces moments où je ne me sens pas très bien dans ma peau, où je ne sais pas où poser mon regard, ni quoi faire de mes mains ? J'aimerais être une fille pour pouvoir donner le change en remplaçant la bretelle de mon soutien-gorge.

La deuxième maison était rue Marquette aussi. C'est un hasard. Deux jeunes femmes. Le minou était pour le chum de l'une des deux qui « part en appartement ».

Mais vous, vous restez ici ?
C'est ça.

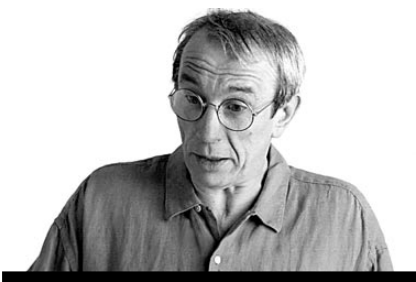
Le minou, c'est pour que votre chum ne s'ennuie pas ?

Vous avez tout compris.

Tu parles que je comprends. Ça a été comme ça pour moi aussi. Il y a plus de 20 ans, ma fiancée, on ne se connaissait pas beaucoup à ce moment-là, m'a apporté une petite minoune de la SPCA pour que je ne m'ennuie pas. Ceux qui me lisent depuis mille ans s'en souviendront, je l'avais appelée Simone. Je ne me suis pas ennuyé une seule fois depuis. Je ne l'ai pas dit à la jeune femme pour ne pas l'effrayer, mais les amours scellées par un chat ont sept vies aussi.

La troisième maison était rue Chabot dans Rosemont. Une petite fille de cinq ou six ans est venue m'ouvrir la porte, flanquée de son papa. Elle aussi, elle a dit : « Oh ! il est tout petit. » Elle était extrêmement sérieuse et même un peu grave, comme *La petite fille à la robe rouge* dans le tableau d'Ammi Philips, la peintre de chats naïfs. C'est dans un très beau livre que m'a offert il y a longtemps Plume Latraverse (Est-ce que quelqu'un sait s'il est encore vivant, Plume ?)... Pour revenir à la petite fille de la rue Chabot, elle m'a montré le lit qu'elle avait préparé pour le minou, dans une boîte. Je lui ai dit vous savez mademoiselle, si ça ne marche pas entre vous et le minou, vous m'appellez et je viens le rechercher tout suite, c'est pas plus compliqué que ça. Elle a fait non non non. Elle avait, je crois, très hâte que je m'en aille. Dehors il neigeait.

Je suis allé faire des courses, en passant avenue du Mont-Royal, j'ai vu que mon ami Pierre annonçait mes chats dans la vitrine de son imprimerie, l'Atelier Offset Mont-Royal,



Pierre
FOGLIA

« Trois petits chats cherchent un appartement sur le Plateau ou ailleurs, s'adresser ici ».

Pierre vient de m'appeler : « Tu ne sais pas la meilleure ? Le facteur a vu l'annonce dans la vitrine et il m'a dit : tu devrais appeler Foglia à La Presse ! »

Une fille toute simple

Téléphone de Belgique hier matin : « Bonjour, monsieur Foglia, c'est Geneviève, j'ai gagné ! »

Dieu que cette jeune fille fait du bien à la culture qui est toute sportive, comme vous le savez. Comment dire ? Elle me fait du bien parce qu'elle n'est pas incorporée au Delaware comme les Expos, si vous voyez ce que je veux dire. Ses affaires sont limpides, pas compliquées. Elle prend l'avion pour Bruxelles. Elle arrive la veille de la course. Pas une petite course. La Flèche Wallonne. Une grande classique. Dure. Venteuse et coteuse.

Il y a 105 filles au départ, la crème survitaminée du cyclisme féminin européen. Dix kilomètres plus loin, dans la première côte, Geneviève se retrouve en tête presque sans le vouloir, elle est tellement facile, tellement au-dessus de ses affaires que les Italiennes viennent la regarder sous le nez : « Hé la petite, tu te crois encore chez les juniors ? »

Comme il restait 80 kilomètres et qu'un vent fort soufflait de face, la petite s'est calmée. À 30 kilomètres de l'arrivée, dans une autre longue bosse, c'est elle qui a regardé les Italiennes sous le nez : « Junior pas junior, je m'en vais, vous venez ? » Quatre l'ont suivie. Six autres l'ont rejointe dans la descente. Cela faisait onze au pied du mur de

Huy. L'arrivée était jugée en haut.

On attendait qu'elle attaque à la hussarde. Geneviève l'a jouée en douceur. Au train. Comme si ce mur de Huy, avec ses passages à 20 %, n'existait pas. Où ça, un mur ? Vous avez vu un mur quelque part, vous autres ? Ça, ça écoeur. T'es après vomir sur ton guidon et l'autre s'en va aux fraises avec son petit panier sous le bras en chantant la belle de Cadix a des yeux de velours, tchika tchik ayayaille.

Bon, faut que vous laissez monsieur Foglia, faut que j'aille faire pipi pour le contrôle antidoping.

Va, ma fille, va.

Le dernier mot

Bernard Guindon, vieux curé du diocèse de Cornwall et juge du tribunal ecclésiastique pour les histoires d'annulation de mariage, charge qui lui valait le titre de monseigneur, Monseigneur Guindon donc, est mort tout récemment d'une crise cardiaque à l'âge vénérable de 80 ans.

Il était le frère de Jeanine Guindon, son aînée de quelques années, pionnière, fondatrice de l'école de psychoéducation de l'Université de Montréal, mais cela n'a aucun rapport, il suffit de savoir pour les fins de l'anecdote que je vous conte maintenant que Jeanine Guindon était au chevet de son monseigneur de frère, l'assistait dans ses derniers instants, lui parlait doucement, lui disait laisse-toi aller Bernard, tout va bien se passer, la Sainte Vierge est là qui t'attend, elle va te prendre par la main...

C'est alors que Monseigneur a murmuré à sa soeur :

— Pousse pas Jeanine !

Ce furent ces dernières paroles.

Je lance l'idée que « Pousse pas Jeanine » remplace désormais le slogan qui dit, fadement, que la modération a bien meilleur goût.

L'accusé dort dans son fauteuil roulant

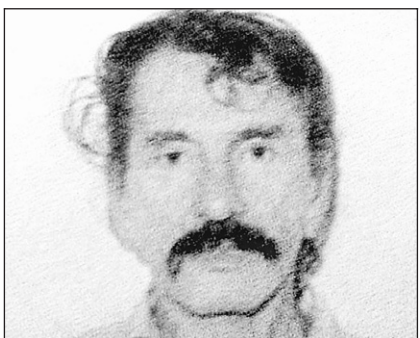
Michael Kovac subit son procès pour le meurtre de son ex-conjointe

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est calé dans un fauteuil roulant et en apparence léthargie, que Michael Kovac, 64 ans, subit depuis la semaine dernière son procès devant jury, pour le meurtre prémédité de son ex-conjointe.

Estelle Letendre, une employée de Bell Canada âgée de 43 ans, avait été assassinée de cinq coups de feu de calibre 12, alors qu'elle stationnait sa voiture dans l'allée de son domicile de La Prairie, vers 16 h 30, le 21 janvier 1998. À ce moment là, cela faisait une dizaine d'années qu'elle était séparée de Kovac.

Après le meurtre, le présumé assassin a déposé une enveloppe sur le cadavre. Il contenait une rose rouge en tissu, des factures d'avocats et des papiers de cour interdisant à Kovac de communiquer avec M^{me} Letendre. Sur l'un des papiers était écrit : « Je suis une victime, pas un abuseur. » Sur un autre, on



Michael Kovac

pouvait lire une note griffonnée près du nom d'un juge : « raciste bâtard. »

Le procès de Kovac, prévu initialement en janvier, avait dû être reporté de deux mois, parce que l'accusé avait sombré dans le coma. Il s'agira de séquelles des blessures qu'il s'était lui-même infligées. En effet, après avoir présumément assassiné son ex-conjointe, Kovac

s'était tiré deux balles dans la tête avec un petit pistolet de calibre 25. Bien qu'au moins une des balles ait traversé son cerveau, l'accusé s'est remis et a été jugé apte à subir son procès. En janvier, il aurait eu, en quelque sorte, une rechute, puis s'est rétabli.

« Il va la tuer... »

Devant le jury, plusieurs témoins sont venus dire ce qu'ils avaient vu et entendu. Deux voisines qui jouaient dehors avec leurs fillettes dans la rue Perron, le jour du meurtre, ont pratiquement été témoins du crime. Vers 16 h 30, elles voient M^{me} Letendre arriver en voiture dans son allée de maison. Une voiture blanche la suit, s'arrête, puis un homme armé d'un fusil descend et s'approche du véhicule de M^{me} Letendre.

« Prends les filles, il va la tuer », s'écrie alors l'une d'elles, infirmière de métier, alors que des coups de feu retentissent. Puis, l'homme regagne son automobile et part.

L'infirmière se porte au secours de la victime. Trois hommes qui déglacent un toit tout près — on sort à peine du grand verglas — accourent aussi après avoir entendu les coups de feu. La victime, encore assise sur le siège du conducteur, saigne abondamment. Les manoeuvres de réanimation ne sont d'aucune utilité. Un pathologiste viendra d'ailleurs dire que plusieurs organes internes ont été déchiquetés sous la violence des coups de feu.

Vers 16 h 40, Pierre Saint-Cyr, marié avec la soeur jumelle d'Estelle Letendre, travaille comme à l'accoutumée dans son entreprise de métallurgie rue Sainte-Rose à La Prairie. Il voit un homme arriver avec un capuchon sur la tête.

« Je pensais que c'était un client, a témoigné M. Saint-Cyr. Il s'est approché de moi, a sorti un fusil tronçonné et me l'a pointé dans le visage. Son capuchon est tombé et là je l'ai reconnu. C'était Michael Kovac, l'ancien conjoint de ma bel-

le-soeur. Je ne l'avais pas vu depuis dix ans. »

Un employé qui a été témoin de la scène s'approche alors et donne un coup de casque de travail sur la tête de Kovac, puis réussit à le maîtriser avec d'autres employés, arrivés en renfort. La situation semble maîtrisée, Kovac est couché par terre, avec des hommes sur lui. Mais contre toute attente, ont relaté des témoins, Kovac réussit à sortir un petit pistolet qu'il avait caché sur lui, et tire à au moins deux reprises. Kovac est atteint à la tête, tandis qu'un des employés, Stéphane Berthiaume est blessé à un bras, probablement par le ricochet d'une balle. Puis, la police arrive.

Hier, M^e Stéphane Lamarche, procureur de la Couronne a terminé sa preuve, et l'avocat de la défense, M^e Tom Pentefontas, a indiqué qu'il ne présenterait pas de défense. Les plaidoiries doivent se tenir aujourd'hui. C'est la juge Dionysia Zerbias qui préside le procès.

Woolley renonce à son enquête préliminaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le motard Gregory Woolley a renoncé, hier, à son enquête sous caution. Il a été arrêté la semaine dernière à l'aéroport de Mirabel après qu'un revolver de calibre 44 eut été trouvé dans un petit sac qu'il emportait en Haïti.

C'est après avoir discuté avec son collègue de la Couronne, M^e François Brière, que M^e Pierre Panaccio a indiqué à la juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, que son client avait décidé de passer outre à sa demande de cautionnement.

La poursuite avait un seul témoin à faire entendre, le sergent Guy Ouellet, l'expert de la Sûreté du Québec en ce qui concerne la lutte contre les bandes de motards, et elle voulait ainsi démontrer au tribunal toutes les implications de l'accusé avec les Rockers dont il est un membre en règle.

Selon ce policier, Woolley, seul Noir admis dans l'organisation des Hells Angels, est à la tête des nouveaux groupes Syndicate et Roughriders. Trois des membres en règle de ce dernier gang étaient d'ailleurs au palais de justice de Saint-Jérôme, mais ils n'ont pas pénétré dans la salle d'audience. Ils ont préféré partir après avoir appris qu'ils allaient être fouillés. Mais tous trois sont maintenant immortalisés dans « l'album de famille » des forces policières affectées à la lutte contre les bandes de motards.

« C'est la première fois que je vois les couleurs des Roughriders. Ce nouveau groupe affilié aux Hells fait partie du réseau de Woolley, tout comme les Syndicate, et il oeuvre dans le milieu de la communauté haïtienne de Montréal », a indiqué le sergent Ouellet.

À moins d'un changement de dernier instant, Woolley, 27 ans, subira son enquête préliminaire le 20 avril.

Après son arrestation, des analyses ont été effectuées sur l'arme saisie afin de déterminer si elle avait servi aux meurtres de Mario Flores et de Jason Jacques, commis le 3 avril à Montréal. Les résultats ont démontré que ce n'est pas ce revolver qui avait été utilisé. L'arme avait été volée en 1998 chez un collectionneur de La Prairie.

À vos marques, prêts... lisez

LE CAHIER
Sports
TOUS LES JOURS DANS
La Presse

Une largeur d'avance.



MX607

new balance

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX890WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW554WN	Marche-femme					

Largeurs disponibles

■ En magasin ■ Disponible dans certains magasins ou sur commande

Certains modèles pour hommes disponibles en pointure 6 à 22; pour femmes 5 à 13.

sports experts

Un gage d'amour.

Alliances à diamants Birks. En or blanc ou jaune 18 carats, ou en platine, à partir de 1 300 \$.

BIRKS

DIAMANTS . depuis 1879

BIRKS

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland Carrefour Laval • Promenades St-Bruno. 1-800-682-2622 • www.birks.com

NOUVELLE - ÉCOSSE

Tout pour voir la mer en un seul volume.



Obtenez votre exemplaire **GRATUIT** du guide touristique, en français, de 268 pages, intitulé *Du rêve à l'aventure*. Composez le **1 800 565-0000** et demandez la téléphoniste n° 638. Ou visitez notre site **exploreNS.com/jean**

NOUVELLE-ÉCOSSE
TOUTE UNE MER À VOIR !

Actualités

Libman ne veut pas du boulevard Cavendish

Le maire de Côte-St-Luc craint que sa ville ne soit envahie

ÉRIC TROTTIER

Le maire de Côte-Saint-Luc, Robert Libman, demande à rencontrer de toute urgence le ministre des Transports, Guy Chevrette, pour tenter de le convaincre de faire marche arrière dans son projet de prolonger le boulevard Cavendish jusqu'à Saint-Laurent.

« Nous souhaitons lui parler pour lui montrer d'autres alternatives qui rencontreraient les mêmes objectifs sans toutefois causer d'impact sur notre population », a indiqué hier le maire Libman.

Malheureusement, il est trop tard, répond le ministre Chevrette par la bouche de son attachée de presse, Édith Rochette : « On a déjà offert aux gens de Côte-Saint-Luc de négocier avec nous ; on leur a offert de participer à une étude d'impact, mais ils ont refusé... »

Le boulevard Cavendish, à Côte-Saint-Luc, se termine en cul-de-sac, près de la rue Wallenberg, pour reprendre plus loin, à la rue Dalton, à Saint-Laurent. Ce « mur » empêche les deux villes de communiquer et force les automobilistes de Saint-Laurent à passer par le rond-point Décarie, quand ils se rendent vers le centre de Montréal. Un non-sens que M. Chevrette a déjà dénoncé à maintes reprises.

Le gouvernement aurait souhaité raccorder les deux parties du boulevard, mais il s'est toujours buté au refus systématique de Côte-Saint-Luc, une ville à caractère essentiellement résidentiel qui craint d'être envahie par les camions en provenance du secteur industriel de Saint-Laurent.

Mardi, le ministre Chevrette a profité du dévoilement de son plan de transport pour annoncer un projet de loi qui forcera Côte-Saint-Luc à se soumettre au prolongement du boulevard. « Ça fait assez longtemps qu'on en parle », a déclaré le ministre sur un ton péremptoire.

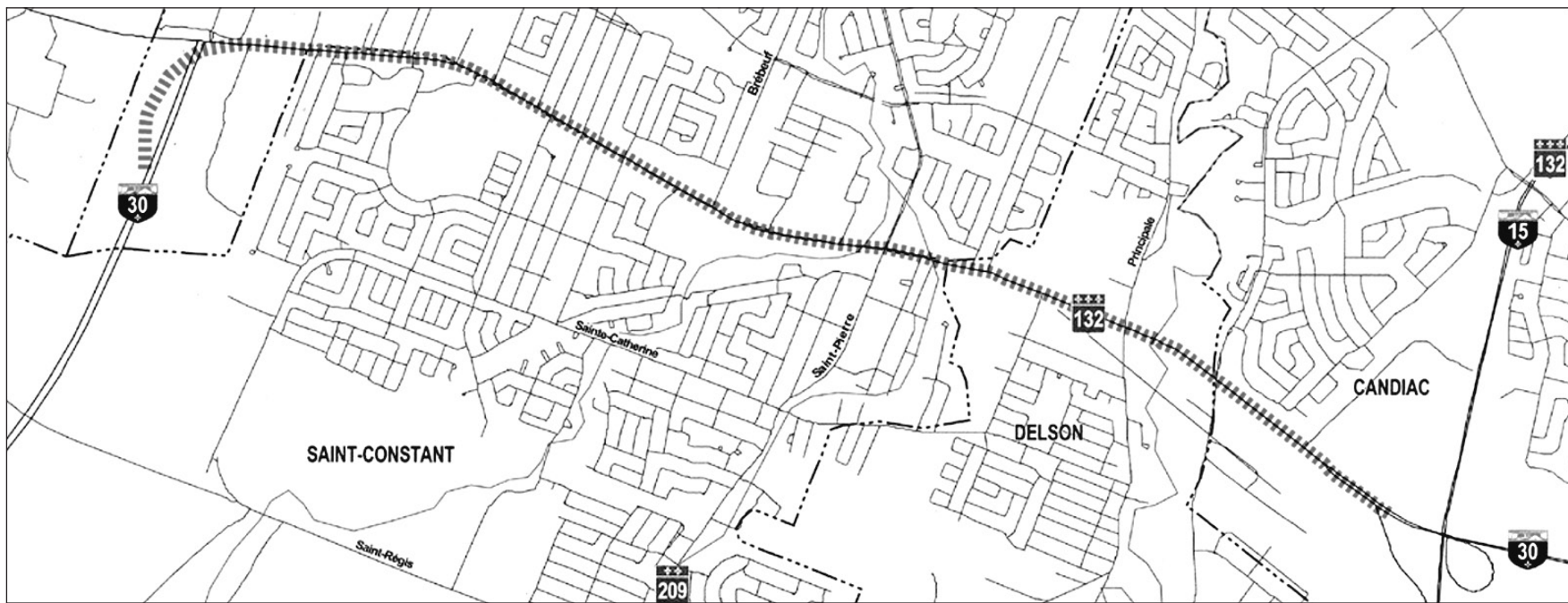
M. Chevrette prévoit investir 24 millions dans ce projet.

M. Libman soutient que d'autres trajets pourraient permettre aux automobilistes de Saint-Laurent d'accéder au centre-ville sans passer par le rond-point Décarie. « Mais nous devons d'abord rencontrer le ministre, lui présenter notre ville afin qu'il comprenne bien les enjeux, l'impact de l'ouverture du boulevard Cavendish », ajoute-t-il.

Et si le ministre accouchait d'une loi forçant la petite ville à se plier ? « Il y aurait évidemment des recours juridiques, conclut Robert Libman. Mais nous voulons à tout prix éviter un tel scénario, c'est pourquoi nous voulons rencontrer le ministre... »

Fonctionnaire municipal soupçonné de conflit d'intérêts

Le responsable du « Montréal bleu » au comité exécutif de la Ville de Montréal, Paolo Tamburello, a annoncé hier que l'administration Bourque enquête depuis un mois sur un fonctionnaire du service des parcs soupçonné de s'être placé en conflit d'intérêts. Selon les allégations qui pèsent sur lui, le fonctionnaire aurait entretenu des liens d'affaires avec un promoteur immobilier, propriétaire de plusieurs terrains en bordure du fleuve, à Pointe-aux-Trembles. Or, ces terrains sont situés en plein cœur de « Montréal bleu », ce projet de revitalisation des berges mis sur pied par le maire Bourque. On soupçonne le fonctionnaire d'avoir fourni des éléments d'information à M. Lemay, qui lui auraient permis d'acquérir les meilleurs terrains en fonction des projets entrepris par la Ville.



Le ministre Guy Chevrette entend parachever l'autoroute 30 entre Candiac et Sainte-Catherine.

Le passage de l'autoroute 30 en zone urbaine suscite l'inquiétude

MARTHA GAGNON

Le parachèvement de l'autoroute 30 entre Candiac et Sainte-Catherine sur la Rive-Sud suscite de l'enthousiasme chez les uns et des inquiétudes chez les autres.

Le ministre Guy Chevrette a annoncé dans son plan de transport que la construction du tronçon de 7,5 km dans l'axe de la route 132, un secteur très congestionné, sera réalisée au coût de plus de 100 millions. L'autoroute traversera les municipalités de Candiac, Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant qui regroupent environ 60 000 habitants.

Jocelyne Bates, mairesse de Sainte-Catherine, affirme que le tracé soulève des craintes. « Une autoroute qui passe au milieu d'une zone urbanisée, c'est loin d'être l'idéal, dit-elle. On a choisi de préserver le milieu agricole et les champs de maïs au lieu de la qualité de vie des citoyens. Il y aura des impacts sonores et visuels importants. J'aurais préféré que l'autoroute-passe derrière, dans les terres. »

Le conseil municipal de Sainte-Catherine a, malgré tout, donné son appui au tracé. « Sur le plan stratégique, nous n'avions pas le choix, explique Mme Bates. Pour participer aux discussions et faire avancer le dossier, il fallait que toutes les municipalités se mettent d'accord, sinon le ministre refusait de bouger. Je me suis ralliée par obligation, mais je persiste à croire que c'est un mauvais choix. »

Selon elle, il y a également des citoyens et

des commerçants qui s'inquiètent du tracé. « Ils veulent se regrouper pour mieux défendre leurs intérêts, ajoute-t-elle. Cette autoroute urbaine, c'est un peu comme si la Métropolitaine s'en venait chez nous. »

Pour sa part, Normand Cool, porte-parole du comité intermunicipal de l'autoroute 30 et conseiller municipal à Saint-Constant, approuve le tracé dans l'axe de la route 132. « C'est la meilleure solution, dit-il. On croit possible d'atténuer les impacts avec l'application de différentes mesures. Nous avons déjà formulé une quarantaine de demandes au ministère des Transports. On doit, par exemple, prévoir un grand nombre d'entrées et de sorties pour assurer une bonne circulation locale, favoriser un lien continu entre les deux côtés. »

M. Cool reconnaît qu'il est plutôt rare qu'une autoroute soit construite au beau milieu d'une zone déjà urbanisée. « Ce serait la première autoroute urbaine du genre au Québec. Pour cette raison, on ne veut pas qu'elle ressemble aux autres. Elle doit s'harmoniser avec le milieu et respecter le profil naturel du terrain. Nous allons être très vigilants. L'autoroute ne doit pas se faire n'importe comment. »

Les expropriations ont eu lieu il y a 30 ans. Le ministère des Transports a, en effet, acquis en 1968 l'emprise nécessaire dans l'axe de la route 132 pour réaliser l'autoroute. Le corridor a grandement changé d'aspect depuis.

« Si le tracé en zone agricole avait été retenu,

la route 132 aurait été transformée en boulevard et les municipalités auraient été contraintes d'assumer son entretien », souligne M. Cool.

Il y a actuellement 48 000 véhicules, dont un grand nombre de camions, qui circulent quotidiennement à cet endroit. « On prévoit que l'achalandage va doubler d'ici une dizaine d'années », explique M. Cool.

L'autoroute devrait permettre d'améliorer la sécurité routière et les conditions de circulation. La mairesse de Sainte-Catherine doute cependant que la congestion soit moins grande au pont Mercier. « Cela n'aura pas d'effet. On va seulement arriver au pont plus vite », dit-elle.

De l'avis de M. Cool, les commerçants situés actuellement le long de la route 132 seront peu affectés par la nouvelle autoroute. « D'après les données, 75 % de la clientèle est locale. Nous prévoyons que le tracé aura même un effet bénéfique sur le développement commercial et industriel. Il y a encore 900 000 mètres carrés à développer dans toute cette zone. L'autoroute 30 est essentielle au développement économique. C'est notre slogan. »

Le projet est à l'étape de l'analyse de l'étude d'impact qui a été déposée au ministère de l'Environnement en 1998. Cette étude conclut que le tracé dans l'axe de la 132 est le plus avantageux. D'après M. Cool, des séances d'information et de consultation auprès de la population pourraient avoir lieu cet automne. Il reste encore plusieurs étapes à franchir avant le début de la construction de l'autoroute dont la durée pourrait être de deux ans.

Yves Ryan dénonce l'oubli de Montréal-Nord

ÉRIC TROTTIER

Le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, est en fureur, parce que sa ville a été oubliée dans le plan de transport du ministre Guy Chevrette, rendu public cette semaine.

Dans une lettre ouverte envoyée hier à l'intention du ministre des Transports, M. Ryan a qualifié le plan de transport de « chef-d'oeuvre de manipulation de l'information » et d'opération de relations publiques.

« D'une certaine manière, c'est même du charlatanisme, une excursion dans le monde des "faire ac-

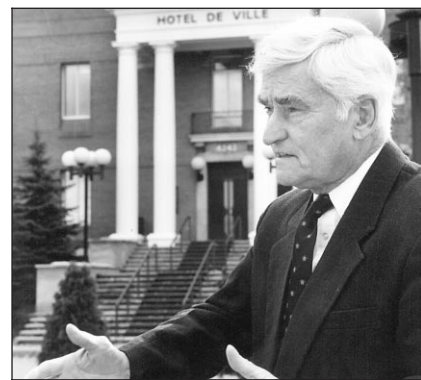
croire" », déclare, sur un ton plutôt acerbe, le doyen des maires dans la région montréalaise.

M. Ryan, qui a déjà présidé la STCUM, met en doute les engagements de Québec à construire de nouvelles stations de métro dans l'est de l'île et à Longueuil. « Je conseille au public qui se fait promettre du métro d'attendre de pouvoir s'asseoir dedans avant de chanter : Montréal-Nord sait trop bien qu'en peu d'années, plusieurs gouvernements de Québec ont renié leurs engagements et leur signature. »

Il cite l'exemple de la promesse

d'un métro à Montréal-Nord faite par le gouvernement en... 1991.

Le maire Ryan rappelle que Montréal-Nord est la deuxième ville en importance dans l'île de Montréal, qu'elle est au sixième rang des villes les plus peuplées au Québec... mais toujours sans métro : « Fait croire que le gouvernement est prêt à promettre du métro jusqu'aux frontières américaines pour éviter de passer par Montréal-Nord », soupire-t-il, avant d'ajouter (au ministre) : « Pour son information, la Ville de Montréal-Nord est toujours sur la carte du Québec ! »



Yves Ryan

PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Têtes d'affiche

■ La fondation Marcelle et Jean Coulu vient de faire un don de 50 000 \$ à Jeunesse au soleil pour son programme de médicaments. Ces fonds seront alloués aux personnes qui nécessitent une aide financière pour payer une partie des coûts de leurs prescriptions. Plus de 1500 personnes (gens âgés et patients en psychiatrie) sont inscrites à ce programme, alors que 300 autres figurent sur une liste d'attente pour bénéficier de cette assistance financière à l'achat de médicaments.



Jennifer Rasor

■ L'Orchestre de chambre de Montréal donne un concert ce soir (salle Pollack), mettant en vedette la soprano montréalaise Jennifer Rasor, lequel concert sera présenté en hommage à l'homme d'affaires Raymond Wong, de la maison Wong Wing. Laissez-passer : 871-1224.

■ C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Jonquière, le congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Demain, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, s'adressera aux congressistes.

■ Banquet annuel du club Rotary du Vieux-Montréal, samedi, au Holiday Inn Select (99, avenue Viger Ouest), organisme de bienfaisance qui contribue à des oeuvres charitables comme Le Bon Dieu dans la rue, le Yee Hon club, la maison Saint-Colomban, l'Hôpital de Montréal pour enfants, etc. Coût : 100 \$. Renseignements : 495-1279.



Marieke Tremblay

■ Le Fonds de bienfaisance Molson, représenté par sa présidente Marieke Tremblay, vient de remettre un don de 2500 \$ à la maison d'hébergement pour femmes Le Chaînon, dont le magasin (Le Coffre aux trésors) a été complètement détruit par l'incendie qui a rasé l'édifice de l'ancien aréna Mont-Royal (angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Saint-Urbain). C'est Judi Richards, porte-parole du refuge pour femmes, qui a accepté le don.

■ C'est sous la présidence d'honneur de Reginald Steers, vice-président des finances de Pratt & Whitney, que se tiendra le dîner-bénéfice du musée Marsil (costume, textile et fibre), de Saint-Lambert. Le tout aura lieu le 20 avril, à l'hôtel Omni. Coût : 195 \$. Renseignements : (450) 465-1152 ou (450) 923-6601.

■ Dégustation de vins californiens à l'occasion d'une soirée gastronomique devant se tenir sous la présidence d'honneur d'Yves Séguin, vice-président à la direction du groupe de sociétés de la Banque de Montréal, le mercredi 26 avril. Organisée au bénéfice de la Fondation des maladies du cœur du Québec, en collaboration avec l'Institut des vins de Californie, cette dégustation des derniers crus californiens se déroulera à l'hôtel Ritz Carlton (coût : 200 \$). Renseignements : 871-1551, poste 287.



Philippe Borel

■ La Société de bienfaisance Canadienne Pacifique, représentée par Philippe Borel, vice-président régional et directeur général du Château Frontenac, vient de remettre 30 000 \$ au Musée de la mer, à l'occasion de l'exposition Les Empresses jettent l'ancre à Pointe-au-Père. Ce musée désire présenter une exposition de la flotte du Canadien Pacifique dont les navires faisaient la navette entre Québec et Montréal, et Liverpool, Southampton et Londres, en Angleterre, le tout pour marquer l'inauguration de sa nouvelle salle du pavillon Empress of Ireland.

■ Une équipe d'étudiantes de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, formée de Maud Alexandre, Mélanie Duchette et Chantal Nolet, s'est classée deuxième (devancée par une équipe de l'île du Prince-Édouard) au Concours d'excellence interuniversitaire canadien en gestion des ressources humaines.



Denis Blanchette

■ Le prix Performas, remis par le ministre de l'Industrie et du Commerce afin de stimuler l'innovation, est allé cette année à la société Sico. C'est Denis Blanchette, vice-président au marketing de cette entreprise, qui a reçu le prix des mains du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Guy Julien. Le prix était remis à l'occasion de la tenue du Forum pour le développement de l'industrie chimique québécoise et permettait de souligner que Sico avait réussi à pénétrer un nouveau marché en pleine croissance, celui de l'aéronautique.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (QC), H2Y 1K9

Actualités

La région de Montréal évolue à l'inverse de la banlieue torontoise, constate Vaillancourt

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

Une délégation de dirigeants de la Ville de Laval, dont le maire Gilles Vaillancourt, était en visite hier chez sa ville-jumelle de Markham, l'une des plus prospères de la vaste banlieue de Toronto avec ses entreprises de haute technologie.

La visite se voulait surtout un suivi à l'entente de collaboration en développement économique entre les deux villes. Mais c'est en matière de regroupement municipal que le maire Vaillancourt a dit avoir observé « des différences intéressantes ».

« Pendant que dans la région de Montréal nous entrerons les villes dans un nouvel organisme de gouvernement métropolitain, les maires de la banlieue de Toronto, comme ici à Markham, veulent sortir d'une structure métropolitaine

pour revenir aux autorités locales dans la gestion des problèmes et des projets, a indiqué M. Vaillancourt à La Presse, après sa présentation devant la chambre de commerce locale.

« Aussi, mes interlocuteurs ici ne sont pas du tout intéressés à défendre le statu quo en matière de gouvernement municipal. C'est pourtant un argument que nous avons beaucoup entendu à propos du projet de fusion municipale dans l'île de Montréal. »

« La priorité que j'ai observée

ici, — et que je privilégie aussi pour nos débats dans la région de Montréal —, c'est l'importance de rapprocher les services des citoyens, peu importe la forme de structure retenue », a dit le maire de Laval.

Les villes de Markham et de Laval ont une entente de collaboration économique depuis 1996, laquelle a déjà donné lieu à des missions d'entreprises de part et d'autre. Markham est la ville de la région de Toronto qui a la plus forte concentration d'entreprises en informatique, avec des noms aussi influents que IBM (bientôt plus de 7000 employés avec son nouveau laboratoire de logiciels), Sun Microsystems, Lucent Technologies et ATI, un fabricant de circuits vidéo pour ordinateurs qui a connu un succès mondial.

Le maire Vaillancourt a parlé devant la chambre de commerce de Markham du réseau de parcs in-

dustriels de sa ville, géré par Laval Technopole. Il a mis l'accent sur le parc d'entreprises technologiques aménagé près de l'Institut Armand-Frappier.

Ce parc technologique est surtout à vocation bio-pharmaceutique. Le directeur de Laval Technopole, Pierre Bélanger, a fait part toutefois d'efforts pour attirer des entreprises en informatique, d'où l'intérêt envers l'expérience de Markham dans ce secteur.

Une origine commune

En matière d'urbanisme, Laval et Markham sont toutes deux en voie d'informatiser la gestion de leur territoire. Elles ont aussi chacune un projet de « centre urbain » bâti sur mesure en regroupant des activités de divertissement, des résidences et des commerces de service près des employeurs technologiques.

Les deux villes partagent d'ail-

leurs une origine commune : un groupe de petites municipalités voisines qui ont été fusionnées en une ville plus grande il y a plus de 20 ans. Markham compte maintenant 200 000 habitants à comparer à 340 000 à Laval.

Par ailleurs, en plus de ses attributs de ville de banlieue cossue, Markham abrite le principal aéroport pour avions privés de la région torontoise, Buttonville.

C'est à cet aéroport que le transporteur régional Air Montréal prévoit débarquer à la mi-mai sous son nouveau nom de Go Air, avec ses premiers vols directs avec Dorval et Gatineau-Hull. Le maire de Markham, Don Cousens, a promis un accueil chaleureux au transporteur montréalais, dont la directrice Judy Fae était hier à la présentation devant la chambre de commerce locale.

Les excréments canins, un « exemple tout bête » de réussite à Montréal ?

Le candidat à la mairie de Paris, Philippe Séguin, félicite le maire Bourque

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le candidat à la mairie de Paris, Philippe Séguin, croit que la métropole française aurait des idées à tirer de Montréal.

Quand on lui demande lesquelles, il cite spontanément un « exemple tout bête » : les excréments canins.

« Ici, c'est un problème réglé. Nous n'avons pas réussi à le régler à Paris. Il faut essayer de comprendre pourquoi ça a été réussi à Montréal. »

L'ancien président de l'Assemblée nationale et ex-chef du RPR (droite, gaulliste) était reçu hier à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Pierre Bourque et son comité exécutif.

M. Séguin reconnaît la nécessité de regroupement de services dans la région de Montréal. « On peut comprendre l'attachement de chaque "commune" à sa spécificité, à sa propre histoire. Mais il est absurde qu'un certain nombre de services ne soient pas organisés à l'échelle de l'agglomération toute entière. » Sur le projet « Une île, une ville », cher à M. Bourque, il répond par une boutade, invoquant le principe de « non-ingérence, non-indifférence ».

« J'ai été particulièrement impressionné par ce que m'a dit Pierre Bourque sur l'organisation des quartiers », a indiqué M. Séguin à l'AFP.

M. Séguin, qui n'a visiblement pas été invité à une assemblée de la Commission de développement urbain, cite notamment le « système de concertation et de consultation permanente des habitants » par les conseils de quartiers et par l'intermédiaire d'un central téléphonique d'Accès Montréal.

« La participation des citoyens, c'est une nécessité en matière de démocratie et d'efficacité », a-t-il souligné. Il retient aussi les visites systématiques de quartiers auxquelles se livre M. Bourque.

Plus prosaïquement, il a reconnu que la décision de Montréal de ne pas ramasser les récentes chutes de neiges était sage : « J'observe d'ailleurs que le Bon Dieu est le premier allié de M. Bourque, dans la mesure où il fait un soleil tel qu'il justifie le choix qu'il a faits. »



Du haut du balcon de l'hôtel de ville, le maire Pierre Bourque montre quelques hauts lieux montréalais au candidat à la mairie de Paris, Philippe Séguin.

La course en taxi coûtera plus cher

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Les chauffeurs de taxi pourront bénéficier d'un peu de répit, divers tarifs étant haussés depuis minuit, une minute aujourd'hui.

Ainsi, pour la prise en charge d'un client à bord d'un véhicule, le tarif est désormais de 2,50 \$ au lieu de 2,25 \$.

Le tarif au kilomètre parcouru avec le client passe de 1,10 \$ à 1,20 \$.

Aussi, le tarif du temps d'attente passera de 0,40 \$ à 0,44 \$ la minute.

Ces hausses de tarifs ont été accordées par la Commission des transports du Québec à la demande des représentants de l'industrie du taxi, indiquait au cours d'un entretien téléphonique M. Richard Anger, directeur des communications à la Commission.

Ces augmentations visent à couvrir les frais d'exploitation d'un taxi, tels les assurances, l'entretien du véhicule, l'immatriculation, les inspections mécaniques, les droits payés aux associations de taxi, etc.

Fait à noter, cette demande avait été formulée avant la hausse du prix du carburant, puisqu'elle avait été présentée à la Commission en août 1999.

Devant la Commission, les représentants de l'industrie du taxi avait fait valoir que la dernière hausse accordée datait de 1998 et qu'elle visait alors à défrayer le coût des augmentations de taxes, TVQ (taxe de vente du Québec) et TPS (taxe sur les produits et services).

La dernière hausse qui visait à couvrir les frais d'exploitation d'un taxi datait de 1992.

Les titulaires de permis de taxi ont jusqu'au 12 mai pour faire ajuster leur taximètre afin de l'adapter à la nouvelle réglementation.

L'industrie du taxi du Québec regroupe 6336 titulaires, qui détiennent 7890 permis de taxi. À Montréal, cela représente 3647 titulaires qui détiennent 4500 permis, a précisé M. Anger.

LE MEILLEUR ACHAT EN VERSION 4 PORTES



Accent
GL 4 PORTES 2000
À PARTIR DE **189\$***
/MOIS

FINANCEMENT
4,8%
DISPONIBLE
jusqu'à 48 mois

INCLUANT :

- Transmission automatique à 4 rapports
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Vitres électriques
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique et 4 hauts-parleurs
- Verrouillage à commande électrique
- Coussin gonflable
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- Et beaucoup plus !



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants)
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) Includant : livraison d'essence
• changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photo à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ACCENT GL 4 portes 2000 à partir de 189 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 9 072 \$. Comportant de 1 900 \$, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2000. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison avant le 28 avril 2000.



HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

13 avril 2000

Page A8 manquante



PHOTO AP

Sœur Jeanne O'Laughlin s'est adressée aux médias hier après l'arrivée chez elle d'Elían Gonzalez et de ses proches, à Miami Beach. La famille a convenu que la maison de la religieuse, qui sert de médiatrice, serait en ce moment un endroit plus tranquille pour l'enfant.



PHOTO AFP

Elían est photographié en train de parler au téléphone dans la cour de son grand-oncle. Plus tard dans la journée Elían et sa famille se sont rendus chez sœur Jeanne O'Laughlin.

Chantal Daigle témoignera-t-elle à l'audience sur J.-G. Tremblay ?

Presse Canadienne
CALGARY

Plusieurs victimes de Jean-Guy Tremblay témoigneront la semaine prochaine aux audiences devant permettre de décider s'il sera décrété « délinquant dangereux ».

La procureure de la Couronne, Eeva White, a déclaré hier en Chambre qu'elle compte convoquer des témoins de l'extérieur de la province, qui auront besoin d'interprètes, donnant du poids à la rumeur voulant que Chantal Daigle témoigne.

Mme Daigle est cette Québécoise, ex-petite amie de Jean-Guy Tremblay, que celui-ci avait voulu empêcher de se faire avorter en allant jusqu'en Cour suprême.

Tremblay avait fait les manchettes à travers tout le pays en 1989, quand il avait obtenu une injonction du tribunal empêchant Mme Daigle de subir une interruption de grossesse. La Cour suprême devait finalement renverser l'injonction, mais entre-temps, la jeune femme s'était fait avorter à Boston.

Tremblay, un ex-Montréalais, a à plusieurs reprises maltraité des femmes. Il a été condamné sous 14 chefs d'accusation de violence à l'endroit des femmes. Il a notamment poussé et fait tomber une femme de 81 ans dans un escalier.

Mme White a refusé de dévoiler les noms des témoins, mais elle a dit qu'elle prévoyait faire entendre plusieurs femmes, un psychologue, un psychiatre et des agents de probation.

La Régie des rentes fait volte-face

La Régie des rentes du Québec a fait volte-face hier et a annoncé qu'elle suspendait toutes les procédures de recouvrement des allocations familiales qui ont été versées à la famille de Jolène Riendeau, cette Montréalaise de 11 ans qui manque à l'appel depuis un an exactement. Dans un communiqué diffusé hier, la Régie a expliqué qu'elle « avait été informée, selon les mécanismes usuels, que cet enfant n'était plus à la charge de ses parents et ce, depuis le mois de novembre 1999 ». Dans le dossier de la petite Jolène, il n'y avait aucune mention qu'elle était disparue.

Échec de la négociation entre Janet Reno et la famille d'Elían

d'après AP et AFP
MIAMI

L'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno a échoué dans sa tentative de médiation entre la famille d'accueil d'Elían à Miami, en Floride, et son père, a annoncé hier la religieuse Jeanne O'Laughlin.

« L'après-midi a été longue et marquée par des discussions sérieuses. Il n'y a pas eu d'accord », a déclaré Jeanne O'Laughlin, recteur de l'Université Barry à la presse après environ deux heures et demie de négociations entre la famille et Janet Reno.

« L'Attorney General a écouté attentivement la famille. Elle a fait preuve de beaucoup de respect et ils ont été très francs. Il est apparu clairement qu'ils comprennent la douleur de Juan Miguel » Gonzalez, le père d'Elían, a précisé la religieuse.

« Mais il est très difficile de prévoir ce qu'il va advenir maintenant », a ajouté la

mère Jeanne.

Janet Reno est arrivée hier soir pour tenter de convaincre la famille de se rendre avec Elían Gonzalez à Washington dès jeudi pour remettre l'enfant à son père.

La ministre s'est rendue à Miami Beach au domicile de sœur Jeanne O'Laughlin, la religieuse qui avait accueilli en janvier Elían et ses grands-mères de Cuba. Janet Reno y a rencontré Lazaro Gonzalez, le grand-oncle du petit Elían, et sa cousine Marisleysis qui s'occupent de l'enfant âgé de six ans depuis qu'il a été secouru au large des côtes de Floride en novembre. Armando Gutierrez, porte-parole de la famille du petit garçon en Floride, a jugé que la visite de Mme Reno était « un bon signe ». On ignorait dans l'immédiat si la ministre devait aussi voir Elían.

La maison était entourée par plusieurs dizaines de policiers tenant à distance une cinquantaine de manifestants.

Janet Reno devrait également s'entretenir avec des dirigeants de la communauté des exilés cubains. Certains en proie à la colère ont juré d'empêcher le père d'Elían, Juan Miguel Gonzalez, de récupérer son fils et de le ramener à Cuba.

La visite de la ministre de la Justice tarde temporairement une lettre que le gouvernement envisageait d'envoyer aux proches de l'enfant vivant à Miami, pour leur dire où et quand céder la garde du petit Elían.

L'envoi de la lettre « est maintenant entre les mains de Mme Reno », a précisé Myron Marlin. Un représentant du Département de la Justice a déclaré sous couvert d'anonymat que si Mme Reno parvenait à s'entendre avec les proches de l'enfant sur le projet visant à transférer la garde du petit garçon, la missive ne serait plus nécessaire.

On a appris que la dernière mouture de la lettre appelait à un transfert aujourd'hui 9 h sur l'aéroport Opa-locka, près de Miami. Le transfert de la garde pourrait également être repoussé à demain. Conformément au projet des autorités, Elían rejoindrait son père ou un autre grand-oncle, qui le prendrait en charge pour rencontrer Juan Miguel Gonzalez.

Après l'échec de cette médiation, les autorités américaines pourraient ordonner purement et simplement la remise de l'enfant à son père.

Solde printanier d'articles ménagers!

Économisez jusqu'à **75%**

Articles ménagers en marbre Valeur jusqu'à 19,99 \$ à partir de 5,99 \$	Vase en verre fabriqué en France Valeur de 17,99 \$ 9,99 \$	Cadres en métal pour photos Valeur jusqu'à 24,99 \$ à partir de 12,99 \$
Verres à vin R. Bormioli faits en Italie Ensemble de 4 14,99 \$ Valeur de 24,99 \$	Ensemble à pâtes de 7 pièces fait en Italie 19,99 \$ Valeur de 49,99 \$	Ens. de 2 plaques à rôtir antiadhésives (supports inclus) 24,99 \$ Valeur de 39,99 \$
Ens. de cuiseur à pâtes de 4 pcs en acier inox. lourd 59,99 \$ Valeur de 129,99 \$	WELFORD FORGE Ens. de couteaux de 15 pièces Bloc inclus. Valeur de 149,99 \$ 69,99 \$	Batterie de cuisine antiadhésive de 9 pièces 79,99 \$ Valeur de 199,99 \$

TROIS GRAND CHOIX. Grâce à ses milliers d'articles, Benix & Co. est le leader dans le secteur des articles ménagers de marque reconnus. Benix & Co. importe directement du fabricant, sans intermédiaires coûteux, et vous fait profiter des économies réalisées.

NOUS LE GARANTISSONS... Si vous nous montrez un article identique vendu moins cher, nous ferons mieux que votre concurrent.

BENIX & CO.

IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lundi-merc. 10-18 h • Jeudi et vend. 10-21 h
Sam. 9-17 h • Dim. 10-17 h
Magasinez tôt pour un meilleur choix.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

MAGASINEZ NOS 2 ENTREPRISES!
DEUX IMMENSES MAGASINS REPLEINS D'ARTICLES!

7335 BOUL. DÉCARIE

angle Jean-Talon et station Namur

3213 AUTOROUTE 440

Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

Steinway-Boston (conçu par Steinway) • Steinway-Boston (conçu par Steinway)

SOLDE DE PIANOS

Pour célébrer 300 ans de facture de piano

— 3 jours seulement —

Vendredi 14 avril	Samedi 15 avril	Dimanche 16 avril
------------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

RABAIS ÉNORMES

Pianos droits et à queue spécialement choisis par des artistes et professeurs de musique.

Modèles spéciaux faits de bois nobles et rares

Qualité insurpassable

10 ans pour payer

STEINWAY - BOSTON (Conçu par Steinway)

Bösendorfer- Kohler et Campbell - Pianos automatiques

PIANOS PRESTIGE

6078, rue Sherbrooke Ouest. Tél. : (514) 482-5304
Sans frais 1 877 333-3232

Steinway-Boston (conçu par Steinway) • Steinway-Boston (conçu par Steinway)

Des rabais incroyables! Du jamais vu!

LA GRANDE LIQUIDATION DE PATINS À ROUES ALIGNÉES

Fins de lignes directement des manufacturiers!

PLUS DE 4 000 PAIRES DE PATINS À ROUES ALIGNÉES 98-99 à liquider!

HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi : 10h à 18h • Jeudi et vendredi: 10h à 21h • Samedi : 9h à 17h • Dimanche : 12h à 17h

3680, boul. Taschereau
Greenfield Park
450-671-3793

BERNARD TROTTIER

NOUVEAU MAGASIN DE 15 000 pi²!

Galerias Normandie
2670, de Salaberry, Montréal
514-331-3340

1830, boul. Hymus
Pointe-Claire
514-694-0240

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
13 avril 2000

Page A10 manquante